



Madame **Anne HIDALGO**
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75196 PARIS RP

Paris, le 06 Mai 2014

Réf : BV/AF - 167 /2014

Lettre recommandée avec AR

Objet : 4^{ème} Préavis de grève au 3975 et Standards.

Les syndicats CGT et Force Ouvrière, à nouveau mandatés par les agents du 3975 et des Standards ; déposent un 4^{ème} préavis de grève pour la journée du 15 Mai prochain.

Les agents n'ont pas été séduits par la proposition de l'administration d'une prime au rabais (45€ contre 100€ demandés), ni par le petit arrangement qui consiste à attribuer encore une prime « au rendement », alors que les problèmes de fond restent sans réponse et que de nouvelles missions sont déjà prévues au 3975.






Les agents veulent traiter de l'information de 1^{er} niveau, et surtout ne pas engager leur responsabilité sur des sujets comme Facil'familles ou l'inscription aux conservatoires, quels seront les prochains sur la longue liste que nous prépare la DCom.

Non, Madame Schneider, l'attente des parisiens n'est pas de voir leurs problèmes réglés par un service de communication, mais bien par un service habilité et qualifié pour le faire.

Le Centre d'Appels de la Ville de Paris ne palliera pas indéfiniment les manques de l'administration en intégrant les missions de toutes les directions, justifiant ainsi des économies de moyens humains et financiers.

Et non plus, Madame Schneider, le double système notation des agents des plateformes téléphoniques ne les met à l'abri d'un certain « clientélisme », ce serait le cas si tous les appels pouvaient être écoutés et en toute objectivité.

Pour toutes ces raisons, les personnels revendiquent :

-  **Une prime de 100 € mensuelle (IAT 3).**
-  **Le maintien d'une information d'un 1er niveau de compétence.**
-  **La suppression du double système de notation.**
-  **Une base de données propre au Centre d'Appels, fiable et enrichie pour un traitement de l'information, rapide et de qualité.**
-  **La titularisation des agents vacataires au 3975.**

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, nous vous remercions de nous faire recevoir en audience par une instance dûment mandatée.

Recevez, Madame la Maire, nos sincères salutations.

**Le Secrétaire Général du Syndicat
CGT Administratifs et Services**

**Pour le Bureau Syndical
Le Secrétaire Général du Syndicat Force Ouvrière**

Mickaël MARCEL

Bertrand Vincent